

Sujet : [INTERNET] Enquête publique création Zone artisanale du Bois de Bramard

De : durieux.saumet@stfr.fr

Date : 25/05/2022 12:15

Pour : pref-ep-bramard@haute-loire.gouv.fr

Monsieur Le Préfet de la Haute-Loire,  
Monsieur le Commissaire-enquêteur,

Veuillez trouver, ci-joint, l'avis de mon épouse et moi-même, relatifs à la création d'une zone Artisanale dans le Bois de Bramard.  
Nous partageons en outre, très largement, les arguments du Collectif opposé, comme nous, à la création de cette zone, à cet endroit.

Veuillez agréer, Messieurs, nos respectueuses salutations.

Nicolas et Philippe Durieux

---img517.jpg

---

Philippe DURIEU  
15, Route du Bant  
42240 St Paul en Cornillon

Préfecture de la Haute-Loire  
6 avenue du Général-de-Gaulle  
43000 Le Puy-en-Velay

le 24 mai 2022 à Cornillon.....

**Objet** : projet ZA du Bois de Bramard

à l'attention de M. Eric Étienne, préfet de la Haute-Loire,  
et de M. Henri de Fontaines, commissaire-enquêteur

Messieurs,

Je soussigné.e, Philippe DURIEU, Nicole SAOTY ET - DURIEU  
résidents sur la commune de St Paul en Cornillon

manifeste mon désaccord quand au projet de création de la Zone Artisanale Bois de Bramard.

En effet, ce projet vise la création d'une zone artisanale qui détruira  
une zone humide, malgré l'avis défavorable de nombreux  
organismes d'Etat, et pour la compensation de laquelle des sommes  
énormes sont dépensées, alors même que rien n'est prévu, à ce jour,  
en ce sens en matière de compensation de cette zone humide.  
La situation d'épuration des eaux usées ne peut pas améliorer des  
eaux usées industrielles.

Je demande donc aux autorités compétentes de refuser la réalisation de ce projet.

En vous priant de prendre attentivement en considération ce point de vue, je vous prie de recevoir,  
Messieurs, mes sincères salutations,

Nicole SAOTY-ET-DURIEU Philippe DURIEU